

269223-2026 - Mededinging

België – Diensten op het gebied van management – Concession de service ayant pour objet l'installation, le remplacement, l'entretien et l'exploitation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques sur le territoire de la Ville de Wavre

OJ S 76/2026 20/04/2026

Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling - Bericht van wijziging van een aankondiging

Diensten - Werken

1. Koper

1.1. Koper

Officiële naam: Wavre

E-mail: secretariat@wavre.be

Rechtsvorm van de koper: Centrale overheidsinstantie

Activiteit van de aanbestedende dienst: Algemene overheidsdiensten

2. Procedure

2.1. Procedure

Titel: Concession de service ayant pour objet l'installation, le remplacement, l'entretien et l'exploitation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques sur le territoire de la Ville de Wavre

Beschrijving: La concession a pour objet : ● D'une part, le remplacement de 5 Bornes de recharge existantes par de nouvelles Bornes de recharge, leur raccordement au réseau de distribution électrique et leur mise en service et, ● L'installation de 32 nouvelles Bornes de recharge, leur raccordement au réseau de distribution électrique et leur mise en service et, ● D'autre part, l'exploitation des Stations de recharge, leur gestion, leur monitoring et l'entretien desdites installations sur l'ensemble de la durée de la concession. 2. En ce qui concerne le nombre de bornes et de points de recharge par borne, ainsi que leur répartition géographique, ceux-ci sont fixés par l'inventaire des emplacements prédéfinis annexé aux clauses techniques du présent cahier spécial des charges, sans préjudice des modifications pouvant être décidées conformément au point III.14.1. « Modification de la localisation initiale et de la répartition initiale des bornes de recharge ». 3. En ce qui concerne la fourniture des 37 bornes de recharge à implémenter, celles-ci devront répondre aux exigences techniques définies dans les clauses techniques du présent cahier spécial des charges. 4. En ce qui concerne l'installation des 37 bornes de recharge, toutes les prestations nécessaires sont comprises, notamment : – L'obtention de toutes les autorisations nécessaires à leur installation et à leur mise en service, entre autres les éventuels permis de stationnement, permissions de voirie, autorisations du gestionnaire du domaine concerné, permis d'urbanisme et/ou unique, autorisations de raccordement au réseau par le Gestionnaire du Réseau de Distribution, ... ; – la réalisation de tous les travaux nécessaires à l'installation et au fonctionnement des bornes de recharge ainsi que la remise en état du domaine concerné, une fois l'installation terminée. 5. En ce qui concerne l'exploitation des bornes de recharge, toutes les prestations nécessaires à celle-ci sont comprises, notamment et sans préjudice des précisions apportées dans les clauses techniques du présent cahier spécial des charges : – la fourniture permanente d'un service de recharge en toute sécurité sur chaque point de recharge et sa facturation ; – l'information en temps réel des utilisateurs sur une plateforme en ligne de la

localisation et de la disponibilité des bornes ; – l'information sur le coût de la recharge, sur l'état de la session de chargement, sur la configuration de la borne (type de prise, puissance maximale, ...), sur le nombre de connexions et l'énergie distribuée par borne ; – la mise en place d'un système de back-office permettant notamment la mise à niveau du logiciel ainsi que la détection des pannes et leur réparation lorsqu'elle peut se faire à distance ; – la maintenance technique périodique et préventive des bornes de recharge, y compris de toutes les infrastructures qui y sont liées, et leur nettoyage, en ce compris l'enlèvement des graffitis, de sorte qu'elles soient, en tout temps, opérationnelles et propres ; – le dépannage des bornes de recharge, en ce compris leur remplacement éventuel, et de toutes les infrastructures qui y sont liées pour assurer leur disponibilité et le service de recharge ; – la mise en place d'un service d'information en temps réel, via une plateforme en ligne, donnant accès à toutes les données relatives à l'état et à l'utilisation des bornes de recharge ; – le déplacement ou le démantèlement, temporaire ou définitif, des bornes de recharge, en ce compris les infrastructures qui y sont liées, en cas de travaux sur le domaine concerné ; – la fourniture, l'installation et l'exploitation de bornes de recharge supplémentaires, qu'il s'agisse de remplacer des bornes existantes ou d'en placer d'autres, non identifiées dans l'inventaire des emplacements prédéfinis annexé aux clauses techniques du présent cahier spécial des charges, que ce soit dans des stations existantes ou dans de nouvelles stations ; – le cas échéant le démantèlement des bornes de recharge à la fin de la concession et de toutes les infrastructures qui sont liées, ainsi que la remise en état du domaine concerné. 6. Le futur Concessionnaire est averti que la concession de services ne lui confèrera aucune exclusivité pour l'exploitation de Bornes de recharge pour véhicules électriques sur le domaine public de Wavre. Si, au regard des besoins constatés par la Ville en matière de développement de Bornes de recharge électrique supplémentaires, le présent contrat de concession ne pouvait plus être modifié sans y apporter des modifications substantielles, la Ville se réserve la possibilité de lancer une seconde procédure de concession pour l'exploitation de Bornes parallèlement à la concession qui sera attribuée à l'issue de la présente procédure.

Identificatiecode van de procedure: 2cfe73ce-ce58-4a49-8474-d6603bd59783

Interne identificatiecode: CO/BORNES/Wavre/2026-01

Type procedure: Onderhandelingsprocedure met voorafgaande oproep tot mededinging / mededingingsprocedure met onderhandeling

2.1.1. Doel

Aard van het contract: Diensten

Aanvullende aard van het contract: Werken

Belangrijkste classificatie (cpv): 79420000 Diensten op het gebied van management

2.1.2. Plaats van uitvoering

Onderverdeling land (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Land: België

2.1.4. Algemene informatie

Rechtsgrondslag:

Richtlijn 2014/23/EU

2.1.6. Gronden voor uitsluiting

Bronnen voor uitsluitingsgronden: Aanbestedingsstuk

5. Perceel

5.1. Perceel: LOT-0001

Beschrijving: La concession a pour objet : • D'une part, le remplacement de 5 Bornes de recharge existantes par de nouvelles Bornes de recharge, leur raccordement au réseau de distribution électrique et leur mise en service et, • L'installation de 32 nouvelles Bornes de recharge, leur raccordement au réseau de distribution électrique et leur mise en service et, • D'autre part, l'exploitation des Stations de recharge, leur gestion, leur monitoring et l'entretien desdites installations sur l'ensemble de la durée de la concession. 2. En ce qui concerne le nombre de bornes et de points de recharge par borne, ainsi que leur répartition géographique, ceux-ci sont fixés par l'inventaire des emplacements prédéfinis annexé aux clauses techniques du présent cahier spécial des charges, sans préjudice des modifications pouvant être décidées conformément au point III.14.1. « Modification de la localisation initiale et de la répartition initiale des bornes de recharge ». 3. En ce qui concerne la fourniture des 37 bornes de recharge à implémenter, celles-ci devront répondre aux exigences techniques définies dans les clauses techniques du présent cahier spécial des charges. 4. En ce qui concerne l'installation des 37 bornes de recharge, toutes les prestations nécessaires sont comprises, notamment : – L'obtention de toutes les autorisations nécessaires à leur installation et à leur mise en service, entre autres les éventuels permis de stationnement, permissions de voirie, autorisations du gestionnaire du domaine concerné, permis d'urbanisme et/ou unique, autorisations de raccordement au réseau par le Gestionnaire du Réseau de Distribution, ... ; – la réalisation de tous les travaux nécessaires à l'installation et au fonctionnement des bornes de recharge ainsi que la remise en état du domaine concerné, une fois l'installation terminée. 5. En ce qui concerne l'exploitation des bornes de recharge, toutes les prestations nécessaires à celle-ci sont comprises, notamment et sans préjudice des précisions apportées dans les clauses techniques du présent cahier spécial des charges : – la fourniture permanente d'un service de recharge en toute sécurité sur chaque point de recharge et sa facturation ; – l'information en temps réel des utilisateurs sur une plateforme en ligne de la localisation et de la disponibilité des bornes ; – l'information sur le coût de la recharge, sur l'état de la session de chargement, sur la configuration de la borne (type de prise, puissance maximale, ...), sur le nombre de connexions et l'énergie distribuée par borne ; – la mise en place d'un système de back-office permettant notamment la mise à niveau du logiciel ainsi que la détection des pannes et leur réparation lorsqu'elle peut se faire à distance ; – la maintenance technique périodique et préventive des bornes de recharge, y compris de toutes les infrastructures qui y sont liées, et leur nettoyage, en ce compris l'enlèvement des graffitis, de sorte qu'elles soient, en tout temps, opérationnelles et propres ; – le dépannage des bornes de recharge, en ce compris leur remplacement éventuel, et de toutes les infrastructures qui y sont liées pour assurer leur disponibilité et le service de recharge ; – la mise en place d'un service d'information en temps réel, via une plateforme en ligne, donnant accès à toutes les données relatives à l'état et à l'utilisation des bornes de recharge ; – le déplacement ou le démantèlement, temporaire ou définitif, des bornes de recharge, en ce compris les infrastructures qui y sont liées, en cas de travaux sur le domaine concerné ; – la fourniture, l'installation et l'exploitation de bornes de recharge supplémentaires, qu'il s'agisse de remplacer des bornes existantes ou d'en placer d'autres, non identifiées dans l'inventaire des emplacements prédéfinis annexé aux clauses techniques du présent cahier spécial des charges, que ce soit dans des stations existantes ou dans de nouvelles stations ; – le cas échéant le démantèlement des bornes de recharge à la fin de la concession et de toutes les infrastructures qui sont liées, ainsi que la remise en état du domaine concerné. 6. Le futur Concessionnaire est averti que la concession de services ne lui confèrera aucune exclusivité pour l'exploitation de Bornes de recharge pour véhicules électriques sur le domaine public de Wavre. Si, au regard des besoins constatés par la Ville en matière de développement de Bornes de recharge électrique supplémentaires, le présent contrat de concession ne pouvait

plus être modifié sans y apporter des modifications substantielles, la Ville se réserve la possibilité de lancer une seconde procédure de concession pour l'exploitation de Bornes parallèlement à la concession qui sera attribuée à l'issue de la présente procédure.

Interne identificatiecode: 1

5.1.1. Doel

Aard van het contract: Diensten

Belangrijkste classificatie (cpv): 79420000 Diensten op het gebied van management

5.1.2. Plaats van uitvoering

Onderverdeling land (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Land: België

5.1.3. Geraamde duur

Looptijd: 10 Jaren

5.1.6. Algemene informatie

Voorbehouden deelname:

Deelname is niet voorbehouden.

Aanbestedingsproject dat niet uit EU-fondsen wordt gefinancierd

5.1.9. Selectiecriteria

Bronnen van selectiecriteria: Aanbestedingsstuk

5.1.11. Aanbestedingsstukken

Adres van de aanbestedingsstukken: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/771583d5-64f8-459a-8df3-42755ae64332/documents>

Ad-hoccommunicatiekanaal:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/771583d5-64f8-459a-8df3-42755ae64332/forum>

5.1.12. Voorwaarden van de aanbesteding

Voorwaarden voor indiening:

Elektronische indiening: Vereist

Adres voor indiening: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/771583d5-64f8-459a-8df3-42755ae64332/general>

Talen waarin inschrijvingen of verzoeken tot deelname kunnen worden ingediend: Frans

Een geavanceerd(e) of gekwalificeerd(e) elektronisch(e) handtekening of zegel (zoals omschreven in Verordening (EU) nr. 910/2014) is vereist

Uiterste datum voor de ontvangst van verzoeken tot deelname: 22/05/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd, Midden-Europese zomertijd

Voorwaarden van het contract:

De uitvoering van de opdracht moet plaatsvinden binnen het kader van programma's voor maatwerkbedrijven: Neen

5.1.16. Nadere inlichtingen, bemiddeling en evaluatie

Organisatie voor beroepsprocedures: Conseil d'Etat

Informatie over de termijnen voor beroep: Loi du 13 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions.

Organisatie die nadere inlichtingen over de aanbestedingsprocedure verstrekt: Wavre

8. Organisaties

8.1. ORG-0001

Officiële naam: Wavre

Registratienummer: 0207316021_118

Postadres: Place de l'Hôtel de Ville, 1

Stad: Limal

Postcode: 1300

Onderverdeling land (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Land: België

E-mail: secretariat@wavre.be

Telefoon: +32 10230311

Fax: +32 10230313

Internetadres: <http://www.wavre.be>

Kopersprofiel: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=118&includeOrganisationChildren=true>

Rollen van deze organisatie:

Koper

Organisatie die nadere inlichtingen over de aanbestedingsprocedure verstrekt

8.1. ORG-0002

Officiële naam: SPF Stratégie et Appui

Registratienummer: BE001

Postadres: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1

Stad: Bruxelles

Postcode: 1000

Onderverdeling land (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Land: België

E-mail: revise@publicprocurement.be

Telefoon: +32 2 740 80 00

Internetadres: <https://bosa.belgium.be>

Rollen van deze organisatie:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Officiële naam: Conseil d'Etat

Registratienummer: BE0931814266

Stad: Bruxelles

Postcode: 1040

Onderverdeling land (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Land: België

Rollen van deze organisatie:

Organisatie voor beroepsprocedures

10. Wijziging van een aankondiging

Versie van de eerdere aankondiging die moet worden gewijzigd

:

52bc8628-6784-4009-b589-0c041b555fb5-01

Voornaamste reden voor de wijziging

:

10.1. Wijziging van een aankondiging

Identificatiecode afdeling: PROCEDURE

Informatie over een aankondiging

Identificatiecode/versie van de aankondiging: c72ae8ca-c433-4a9a-b053-f1fbb068dbec - 01

Type formulier: Mededinging

Type aankondiging: Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling

Subtype aankondiging: 19

Verzenddatum van de aankondiging: 16/04/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd,
Midden-Europese zomertijd

Aankondiging datum verzending (eSender): 16/04/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Oost-Europese
tijd, Midden-Europese zomertijd

Talen waarin deze aankondiging officieel beschikbaar is: Frans

Publicatienummer aankondiging: 269223-2026

Nummer uitgave PB S: 76/2026

Datum van bekendmaking: 20/04/2026